

Info-CDC

Spécial Élection 2009



**Pour répondre à nos
besoins ensemble et
autrement**

Les élections municipales dans la MRC des Sources...

1er novembre: aux urnes citoyens!

À la fin du mois de septembre 2009, toutes les municipalités du Québec devaient lancer un processus électoral pour former le nouveau conseil municipal de sa municipalité. La date limite pour poser sa candidature était le 2 octobre dernier.

À ce moment, certains apprenaient qu'ils étaient élus sans opposition, d'autres constataient que la démocratie leur demanderait un peu plus d'effort.

Dans la MRC des Sources, pour les 7 municipalités qui la composent, c'est 49 postes qui devenaient disponibles; 7 postes de maire et 42 postes de conseiller. À

la fin des mises en candidature, 37 personnes ont été élus sans opposition. Pour les 12 sièges restants, 27 personnes sont dans la course.

Avec 75% des sièges élus par acclamation, l'intérêt de la prochaine élection porte sur des enjeux très précis. En plus d'avoir de l'influence sur chacune des municipalités concernées, d'autres organisations pourraient être touchés.

Pendant qu'à St-Camille et à Asbestos la lutte se fait au poste de maire seulement, à Ham-Sud et Danville, 5 postes sont en jeu.

À la MRC, il est déjà connu qu'il y aura une

nouvelle représentation pour St-Camille et quatre autres personnes sont en élection soit M. Hémond, M. Bachand, M. Gagnon et Mme Labelle-Girard. À noter aussi que le Préfet de la MRC et le maire d'Asbestos sont aussi d'office membre de la Conférence Régionale des Élus. Sans oublier les nombreuses représentations sur les comités de travail.

Les responsabilités des élus municipaux sont nombreuses. Le choix des électeurs de chaque municipalité est important.

Le 1er novembre, aux urnes citoyens...

Année 1, no 2

Dans ce numéro :

La vision des maires élus et des candidats à la mairie ... En 4 questions.



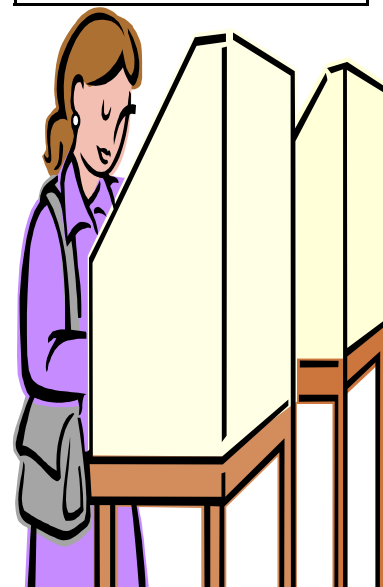
Les enjeux d'une élection municipale pour le communautaire.



Le financement, un enjeu politique.



Et plus encore...



La vision des maires élus et des candidats à la mairie... En 4 questions.

Pour connaître un peu plus les différents candidats à la mairie et les maires élus sur notre territoire, mais surtout pour savoir leurs points de vue sur des questions qui touchent le développement communautaire, voici un questionnaire que la CDC leur a fait parvenir.

En date du 26 octobre 2009, nous n'avions reçu aucune réponse, de Langevin Gagnon et Renald Boisvert, candidats à la mairie de Ham-Sud ainsi que de René Perreault, maire réélu à Saint-Georges-de-Windsor et Ghislain Drouin, maire réélu à Wotton. C'est pourquoi leurs noms n'y figurent pas.

Question 1

Puisque vous serez possiblement le prochain maire de votre municipalité, pourriez-vous, en une phrase, décrire votre priorité aux cours des 4 prochaines années?

- ⇒ **Jacques Hémond, candidat à la mairie de Danville**
Qualité de vie et développement durable. Être à l'écoute de la population et intervenir avec sagesse.
- ⇒ **Charles Nobles, candidat à la mairie de Danville**
La prudence dans mes décisions, pour le bien de ma municipalité. Nous sommes en récession mondial.
- ⇒ **Mario Drouin, candidat à la mairie de Danville**
Être à l'écoute des gens, être un maire rassembleur, travailler au développement économique et m'occuper du contexte socio-économique de ma région.
- ⇒ **Benoit Bourassa, candidat à la mairie de St-Camille**
Maintenir une gestion saine et équilibrée qui tiendra compte à la fois du développement économique et social dans la poursuite des projets actuellement amorcés.
- ⇒ **Marcel Sioui Desjardins, candidat à la mairie de St-Camille**
Consolider les acquis, présenter un budget équilibré.



⇒ **Jean-Philippe Bachand, candidat à la mairie d'Asbestos**

Les services aux citoyens, s'occuper de les maintenir, accompagner du développement économique.

⇒ **Hugues Grimard, candidat à la mairie d'Asbestos**

Le développement de notre municipalité est LA priorité absolue. Que ce soit au niveau de l'environnement, du développement économique, de la famille, etc., il importe d'AGIR. Bien sûr, dans le contexte actuel, nous devons vivre selon nos moyens: la saine gestion est primordiale.

⇒ **Pierre Therrien, maire réélu à St-Adrien**

Développer le culturel, le sport, par l'amélioration des installations, l'habitation, l'occupation du territoire (loi 59), la voirie et une ouverture à la micro-économie.

Question 2

Croyez-vous que la pauvreté existe dans votre municipalité et est-ce que vous voyez des moyens d'agir au niveau municipal ?

⇒ **Jacques Hémond, candidat à la mairie de Danville.**

Oui, elle existe. Intervenir avec les organismes existants, être à l'écoute des gens et ne pas laisser traîner les choses.

⇒ **Charles Nobles, candidat à la mairie de Danville**

Oui. Nos moyens sont très limités à cause du fardeau fiscal municipal élevé.

⇒ **Mario Drouin, candidat à la mairie de Danville**

Oui. En travaillant avec les gens du milieu des affaires, ainsi qu'avec les organismes.

⇒ **Benoit Bourassa, candidat à la mairie de St-Camille**

La pauvreté existe chez nous comme ailleurs. Et je m'engage à poursuivre activement le plan de développement social municipal en lien avec les objectifs du plan de la MRC et de l'approche territoriale intégré afin d'atténuer la pauvreté et l'exclusion sociale sur l'ensemble du territoire.

⇒ **Marcel Sioui Desjardins, candidat à la mairie de St-Camille**

Évidemment, les ressources existantes doivent être mieux publicisées. La pauvreté existe. Écoutons, regardons et agissons.

La vision des maires élus et des candidats à la mairie... en 4 questions. (suite)

⇒ **Jean-Philippe Bachand, candidat à la mairie d'Asbestos**

Effectivement, nous devons saisir des opportunités pour que les gens travaillent. Nous devons les accompagner dans cette démarche.

⇒ **Hugues Grimard, candidat à la mairie d'Asbestos**

Nous ne pouvons nier l'existence de la pauvreté dans notre municipalité. Heureusement, des organismes sont déjà bien implantés et il est primordial de les soutenir afin que leur expertise dans leur sphère d'activités puisse être bénéfique pour notre population. Le développement passe par tous les acteurs du milieu.

⇒ **Pierre Therrien, maire réélu à St-Adrien**

Il existe des classes plus pauvres et nous sommes toujours disposés à améliorer leur situation autant que faire se peut. Par le plan de développement social, nous aurons des pistes de solutions.

Question 3

Croyez-vous qu'il est utile et important de tenir des forums municipaux?

⇒ **Jacques Hémond, candidat à la mairie de Danville.**

Oui, c'est la bonne façon d'écouter les besoins de la population et les organismes, et de procéder aux corrections et/ou à l'amélioration.

⇒ **Charles Nobles, candidat à la mairie de Danville**

Je crois que oui.

⇒ **Mario Drouin, candidat à la mairie de Danville**

Oui, car en brassant plusieurs idées, la meilleure va remonter à la surface.

⇒ **Benoit Bourassa, candidat à la mairie de St-Camille**

Cet exercice démocratique est très important pour maintenir des liens entre la volonté citoyenne et l'administration municipale. Un moment privilégié où la population est appelée à s'exprimer sur ses besoins et aspirations, tout en prenant davantage connaissance des plans municipaux.

⇒ **Marcel Sioui Desjardins, candidat à la mairie de St-Camille**

Échange de points de vue. Passer à l'action. Moins de bureaucratie.

⇒ **Jean-Philippe Bachand, candidat à la mairie d'Asbestos**

Oui, encore faut-il les mettre en application. C'est beau de cibler plusieurs actions, selon moi, on doit en prioriser quelques unes et y travailler.

⇒ **Hugues Grimard, candidat à la mairie d'Asbestos**

Le développement de la ville passe indéniablement par des rencontres tel que les forums municipaux ou encore le conseil de ville. Je suis à l'écoute des gens, transparent, travaillant et honnête. La synergie des intervenants peut être source de solutions des plus intéressantes et il importe donc de conjuguer les idées de tous.

⇒ **Pierre Therrien, maire réélu à Saint-Adrien**

Définitivement, il faut demander aux gens de se prononcer afin d'orienter notre développement dans le sens des besoins réels.

Question 4

Comment envisagez-vous votre rôle à la table de la MRC des Sources?

⇒ **Jacques Hémond, candidat à la mairie de Danville.**

Représentant de la population, au service et à l'écoute de celle-ci. Garder une visibilité et une crédibilité.

⇒ **Charles Nobles, candidat à la mairie de Danville**

Travailler en équipe pour solutionner ce qui se présente.

⇒ **Mario Drouin, candidat à la mairie de Danville**

Écouter, travailler en équipe et agir.

⇒ **Benoit Bourassa, candidat à la mairie de St-Camille**

Conseiller territorial tenant compte des intérêts de l'ensemble des 7 municipalités, mais en conservant en tout temps la philosophie de développement propre à ma municipalité et aux citoyens qui m'auront élu. Je vois une MRC à l'écoute des intérêts exprimés par chacune des 7 municipalités, répondant à ceux-ci.

⇒ **Marcel Sioui Desjardins, candidat à la mairie de St-Camille**

Créer des liens positifs et amener les maires à échanger sur les dossiers régionaux. Il faut se parler pour mieux agir.



La vision des maires élus et des candidats à la mairie... en 4 questions. (suite)

⇒ **Jean-Philippe Bachand, candidat à la mairie d'Asbestos**

La MRC est au service des municipalités et on doit y travailler pour que l'ensemble des intérêts y soient présentés et défendus. Retenir que la MRC est là pour aider les villes.

⇒ **Hugues Grimard, candidat à la mairie d'Asbestos**

On reconnaît mon leadership positif dans différents dossiers, de même que mon sens de l'écoute et du respect. Je veux mettre à profit mes années d'expérience à cette table pour permettre l'harmonie et laisser place aux vrais enjeux; c'est ainsi que nous pourrons, ENSEMBLE, travailler au développement de notre milieu.

⇒ **Pierre Therrien, maire réélu à St-Adrien**

Table de concertation ou de plus en plus de dossiers d'importance doivent être discutés afin de prendre les meilleures décisions pour nos collectivités respectives. Pour moi, l'important est de développer de façon harmonieuse et en respect du territoire et des gens qui l'habite.

⇒ **Denis St-Onge, candidat à la mairie de St-Camille.**

(M. St-Onge nous a répondu en nous présentant son programme électoral. Nous vous faisons part du volet social)

Mandater notre organisme municipal voué au développement social, à savoir la CORPO, pour valider et modeler au besoin sa politique familiale. Cette politique étant en vigueur depuis peu, il est important de savoir si elle répond pleinement aux aspirations et aux besoins de notre population. Si des modifications doivent être apportées, les réaliser dans les plus brefs délais.

Voir comment la municipalité peut s'immiscer dans le processus de modification de l'Église, tout en respectant les aspirations de la fabrique de St-Camille.

Ériger une politique de financement dédiée uniquement à la transformation de la partie de l'église dédiée aux activités communautaires et municipales.



Saviez-vous que.....

- ⇒ Lors de cette élection municipale, c'est plus de 8 000 postes de disponible dans plus de 1 100 municipalités, dans l'ensemble du Québec
- ⇒ Dans la MRC des Sources, 64 personnes ont déposé leur candidature; 14 femmes et 50 hommes
- ⇒ 7 femmes et 30 hommes ont été élus sans opposition
- ⇒ A Wotton, la présence féminine manquera au conseil puisque les 7 candidats ont été élus par acclamation
- ⇒ Tous les électeurs inscrits sur la liste électorale peuvent voter par anticipation
- ⇒ Les résidents (propriétaire ou locataire) et les propriétaires d'immeubles ont droit de vote dans une municipalité
- ⇒ Une personne peut avoir le droit de voter dans plus d'une municipalité
- ⇒ Les bureaux de vote seront ouverts de 10 heures à 20 heures le 1er novembre prochain.
- ⇒ Pour pouvoir voter, vous devez être inscrit sur la liste électorale et présenter un des documents suivants: carte d'assurance maladie, permis de conduire, passeport canadien, certificat de statut d'indien, cartes d'identité des Forces Armées Canadiennes
- ⇒ Le jour des élections, votre employeur doit vous accorder au moins quatre heures consécutives pendant l'ouverture des bureaux de vote pour aller voter. Cela n'inclut pas le temps normalement accordé pour les repas

Toutes ces informations sont produites suites à la consultation du site du Directeur Général des élections du Québec et du site di Ministère des Affaires Municipales et de l'occupation du territoire.

Le financement, un enjeu politique

Au cours des derniers jours, vous avez entendu parler et vous avez sûrement jugé, des personnes politiques qui ont eu droit à un financement « politique » douteux. Que ce soit à ville de Laval, la situation de la mairesse de Boisbriand ou encore toute la controverse entourant le situation de la ville de Montréal; les médias se régalaient des controverses qui se dévoilent en période électorale. Comme si le reste du temps, elles étaient moins graves....

Une campagne électorale c'est coûteux. Pour se faire connaître, pour présenter une équipe, pour faire connaître ses idées, pour chialer contre l'ancienne administration, il faut se faire voir. Pancartes, publicités à la radio, publicités dans les journaux, un pamphlet en 3 000 exemplaires, des cartes d'affaires, des repas pour l'équipe de travail lors de la jour-

née des élections et même, des vêtements neufs, voilà autant de dépenses électorales admissibles.

Admissibles à un remboursement de la municipalité pouvant aller jusqu'à 50% du montant total pour les municipalités de plus de 5 000 habitants. Pour les plus petites: aucun remboursement. Cela explique l'absence de pancartes à bien des endroits....

Voici quelques règles qui peuvent permettre de mieux comprendre ce que peut dépenser un candidat et qui peut le supporter. À noter que ce sont des règles s'appliquant au municipalités de 5 000 habitants et plus.

⇒ un candidat à la mairie à droit à 5 400\$, auquel s'ajoute un montant de 0,42\$ par personne inscrite sur la liste électorale. Ce montant par personne, est augmenté passé 20 000 personnes.

⇒ Un candidat pour un poste de conseiller à droit à 2 700\$ auquel s'ajoute 0.42\$ par personne inscrite sur la liste.

⇒ Le remboursement de 50% de la municipalité est remis au candidat suite à la remise d'un rapport financier et si le candidat a reçu au moins 15% des votes.

⇒ Un électeur peut participer à la campagne d'un candidat pour un montant maximum de 1 000\$ par année.

⇒ Toutes contributions de plus de 100\$ doivent être fait par chèque ou par un paiement signé par le donateur.

⇒ Pour chaque don, l'électeur reçoit un reçu lui donnant droit à un crédit d'impôt pouvant aller jusqu'à 105\$ (75% des premiers 140\$).

De belles initiatives pour susciter la participation citoyenne...

Félicitation à la municipalité de St-Camille, qui a organisé une joute d'impro, avec l'aide de *Femmes et politique municipal de l'Estrie*, pour susciter les candidatures auprès des jeunes et des femmes en politique

Félicitation aussi, à la chambre de commerce Danville-Shipton qui a organisé une soirée conférence, dans le but de mieux faire connaître l'importance des élections municipales et du rôle des élus.



L'info-CDC est distribué à l'intérieur de la MRC des Sources soit par courrier ou par courriel. De plus, il est disponible sur notre site Internet.

Textes écrits par
Alain Roy et
Lucie Cormier



**Corporation de Développement
Communautaire (CDC) des Sources**

309, rue Chassé
Asbestos, Québec J1T 2B4
Tél. : 819-879-6645 poste 232
Télé. : 819-879-5188
cld.cdc@mrcdessources.com
Site web: www.cdcasbestos.com

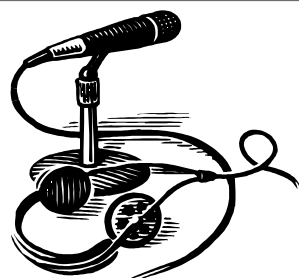


**La Corporation de Développement
Communautaire (CDC) des Sources**
est un organisme sans but lucratif,
créé officiellement en 1996. Elle est
issue d'une volonté des groupes com-
munautaires de la région de se re-
grouper en vue de s'entraider, de par-
tager des objectifs communs et de
supporter des projets.

Votre **C.D.C.** préférée se doit d'assurer
la participation du mouvement com-
munautaire au développement socio-
économique de son milieu.

Les membres de la CDC sont:

- L'Association des Groupes Jeunesse de l'Or Blanc
- Le Camp Musical d'Asbestos
- Coopérative de solidarité en soins et services La Corvée
- La Croisée des Sentiers de la MRC d'Asbestos
- La Cuisine Amitié de la MRC des Sources
- Corporation de développement du Mont-Ham
- FamillAction
- Maison de l'Action Bénévole de l'Or Blanc
- Maison des Jeunes Au Point 14-18 de Danville
- Maison des Jeunes de l'Or Blanc
- Le P'tit Bonheur de Saint-Camille
- Le Service Budgétaire Populaire des Sources
- La Société d'histoire d'Asbestos
- La Société d'histoire de Wotton
- Unité Domrémy d'Asbestos
- Carrefour Jeunesse emploi du comté de Richmond
- Le Centre de Santé et de services sociaux des Sources
- Le Club de placement régional
- La Coopérative de solidarité La Relève
- La Corporation de développement de Saint-Camille
- Les Centres de la petite enfance de la MRC des Sources
- La Ressource en Entretien Ménager
- La SADC des Sources
- Le Collectif d'action contre la pauvreté
- La table des aînés de la MRC des Sources



Chroniques FM 99,3 2009-2010

C'est le retour des chroniques de nos membres. À chaque semaine, la CDC présente un de ses membres sur les ondes du FM 99,3. Vous pourrez entendre les chroniques tous les jeudis sur les ondes du FM 99,3 à 8h55, 12h15 et 16h20.